

# **Compte rendu du Conseil Municipal**

**13 décembre 2016**

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric, Mme CROZET Josiane, Mr TRUCHET Jean Pierre, Mme MUGUET Angélique  
Absent excusé : Mr MATHELIN Christophe

## **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 10 novembre 2016**

### **Aménagement place de la mairie**

M. Frédéric Petit présente les 3 devis reçus des sociétés Moncorgé, Chartier et PJA ainsi que les croquis envisagés.

Après discussion, le devis de la société Chartier a été retenu pour un montant de 54 132,12 € HT soit 64 958,54 € TTC.

Des demandes de subvention vont être faites auprès de l'état dans le cadre du contrat de ruralité du PETR « Roannais Pays de Rhône-Alpes » et du Conseil Départemental.

### **Adressage**

Suite aux différents devis et échantillons reçus en mairie sont retenus :

- pour les brides et les poteaux l'entreprise Agri MI,
  - pour les panneaux de signalisation, les plaques de rue et la numérotation, l'entreprise Signaux Girod. Les panneaux de signalisation seront en aluminium et les plaques de rue ainsi que les numéros seront en email.
- Suite à cet investissement, une décision modificative est à prendre pour financer cette immobilisation début 2017 à savoir - 7 000 € sur l'opération 57 voirie et + 7 000 € sur l'opération 127 adressage.  
Une demande de subvention est sollicitée dans le cadre des enveloppes parlementaires.

### **Indemnité au comptable du trésor**

Madame le maire fait part du courrier reçu du comptable concernant l'indemnité de conseil à laquelle peuvent prétendre les comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes. Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas verser cette indemnité, le trésorier n'étant pas intervenu sur la commune au cours de l'année 2016.

### **Bon d'achat**

Suite à la décision de Madame Christine Duperray de cesser son activité au sein de la mairie, le conseil municipal décide à l'unanimité de lui remettre un bon d'achat pour 2 repas à l'Auberge du Viaduc à Saint Symphorien de Lay d'une valeur de 100 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- o Rappel : le goûter des anciens aura lieu le mardi 27 décembre et les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 8 janvier 2017.
- o Point Loire et Mont Communauté : une réunion est prévue ce mercredi entre les trois communautés afin d'aborder les orientations envisagées par chacune.
- o L'association Lay-motiv a contacté la mairie dans le cadre d'un projet d'épicerie mobile sur différentes communes. Pas de positionnement pour l'instant, laissons le temps à l'association d'avancer sur le projet.
- o Madame le maire fait part au conseil municipal qu'elle a été à nouveau sollicitée pour le projet « éolienne » : le conseil municipal garde sa position négative pour le moment.
- o Madame Evelyne Pain fait part du devis reçu concernant la barrière de la rampe d'accès pour l'église. Il lui est demandé d'avoir plus de précision concernant le nombre de poteau et si possible un croquis.
- o Concernant la porte d'entrée de la mairie, le devis en aluminium de l'entreprise Chaize est retenu. Il sera inscrit au budget 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.